

PANORAMA



Course aux parts de marché en Afrique : l'échappée française reprise par le peloton européen

2
60 ANS
DE RELATIONS
COMMERCIALES

5
DES PERTES
DE PARTS DE MARCHÉ
IMPORTANTES
DE LA FRANCE
DANS LA PLUPART
DES SECTEURS
PHARES...

10
... PARTICULIÈREMENT
MARQUÉES
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE

12
DES MARGES
DE PROGRESSION
SUR CERTAINS
MARCHÉS

En décembre 2013 se tenait à Paris le Forum pour un nouveau partenariat économique dans le but de relancer une dynamique économique entre la France et le continent africain. En clôture de ce Forum, le président François Hollande affichait l'ambitieux objectif de « doubler les échanges économiques entre la France et l'Afrique » en cinq ans. Quelques mois plus tard, la chute des prix du pétrole éteignait tout espoir d'atteindre cet objectif, en même temps qu'elle participait à réduire la valeur totale du commerce (somme des importations et des exportations) entre ces deux zones de 73 milliards de dollars US (USD) en 2013 à 54 milliards USD l'année dernière. En 2017, la France perdait également son statut de premier fournisseur européen du continent africain, dépassée par l'Allemagne. Ce constat symbolise l'érosion continue des parts de marché des entreprises françaises en Afrique : alors que les exportations représentaient près de 11 % des flux vers l'Afrique au début du millénaire, leur poids a été divisé par deux en 2017, pour représenter 5,5 %.

L'analyse des flux commerciaux par secteur de cette étude révèle que la perte d'influence française n'est pas seulement imputable à la Chine : les autres grands émergents, mais surtout certains voisins européens, ont réussi à tirer leur épingle du jeu sur le marché africain. Si la perte de vitesse des performances françaises à l'export, notamment dans des secteurs phares comme l'automobile, la pharmacie ou les biens d'équipements, n'est pas une caractéristique propre au commerce avec l'Afrique, l'ampleur de la chute des parts de marché françaises interpelle. Alors que l'activité de nombreux pays sur le continent repart de l'avant après avoir subi les conséquences des chocs extérieurs en 2016, cette étude s'attache aussi à identifier les marchés où le potentiel de commerce peut être plus largement exploité. Outre les marchés d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, avec lesquels les flux commerciaux sont relativement faibles, notre analyse, dérivée d'un modèle de gravité, révèle également que les performances à l'export vers l'Algérie et le Maroc se situent nettement en-deçà de leur potentiel.



BRUNO DE MOURA FERNANDES
Économiste pour l'Amérique du Nord, la France et le Royaume-Uni, basé à Paris, France



RUBEN NIZARD
Économiste pour la région Afrique sub-saharienne, basé à Paris, France



ERWAN MADELEAT
Économiste junior

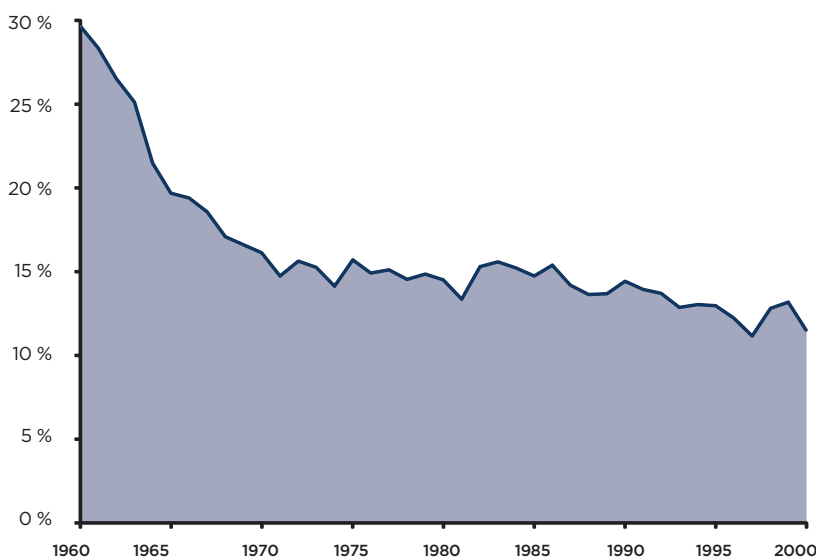
1 60 ANS DE RELATIONS COMMERCIALES

Depuis les indépendances des anciennes colonies françaises sur le continent, acquises, pour majorité, dans les années 1950 et 1960 (**Graphique 1**), les liens commerciaux ont connu une évolution très claire. Entre 1960 et 1970, le poids de la France dans les échanges extérieurs avec l'Afrique a été divisé par deux avant de naviguer autour de 15 % pendant presque deux décennies. À partir de la fin des années 1980, commence une nouvelle lente érosion du poids de la France dans les échanges. Celle-ci est essentiellement le fruit du déclin progressif des exportations africaines vers la France. Dans l'autre sens, la part des exportations françaises vers l'Afrique est restée relativement stable.

Ce n'est qu'à partir du début du 21^e siècle que les taux de croissance rapides connus par de nombreux pays africains ont dynamisé les flux commerciaux de l'Afrique, notamment avec la France. Entre 2001 et 2011, la valeur de ces échanges a été multipliée par 2,6 pour atteindre plus de 77 milliards USD (**Graphique 2a**). Toutefois, à partir de 2011, la valeur du commerce de marchandises entre la France et les partenaires africains a stagné, et même légèrement décliné, avant de s'effondrer en 2015 et 2016, en même temps que les cours du pétrole. Le rebond en 2017 est, là aussi, largement imputable à l'évolution des cours de l'or noir.

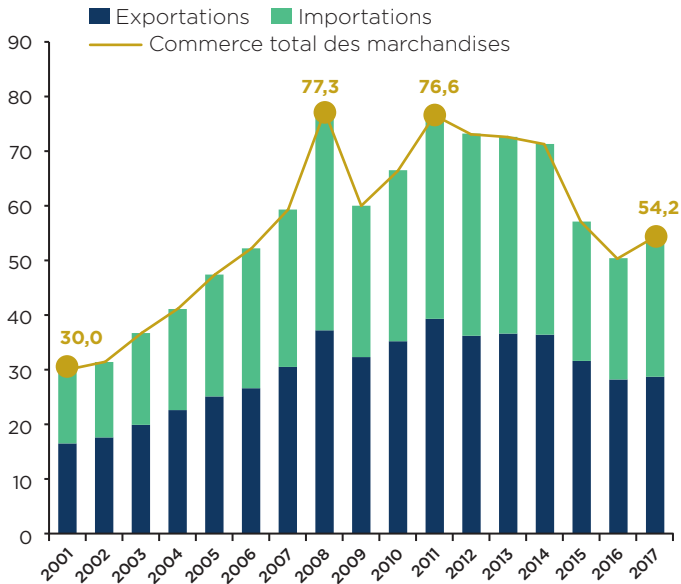
Depuis le début du millénaire, la balance commerciale de la France avec le continent a globalement été excédentaire ; le solde n'a été déficitaire qu'à deux reprises en 2008 et 2012, lorsque les prix du pétrole atteignaient des hauts historiques (**Graphique 2b**). En effet, le creusement des déficits commerciaux existants avec des pays exportateurs de pétrole comme le Nigéria, l'Angola, le Ghana, le Congo (Brazzaville) ou la Guinée Equatoriale suffisaient à effacer les excédents entretenus avec près d'une quarantaine de pays sur le continent. En 2017, l'excédent commercial s'est réduit de moitié après avoir atteint un niveau record de 6 milliards USD en 2015 et 2016. Cette évolution s'explique partiellement par le creusement des déficits avec la Libye et le Nigéria qui ont, non seulement bénéficié de la remontée des cours de brut, mais également pu augmenter leurs volumes d'exportations, en ligne avec l'évolution de leur production domestique. La réduction de l'excédent commercial de plus de 20 % avec l'Algérie, principal contributeur positif au solde global de la France sur le continent, est également un facteur d'explication de cette évolution.

Graphique 1 :
Poids de la France dans le commerce total des marchandises avec l'Afrique

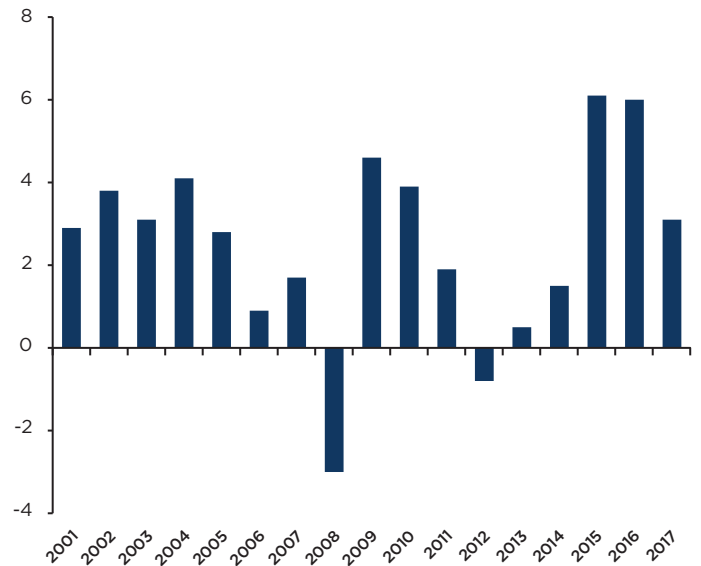


Sources : IMF Direction of Trade Statistics, Coface

Graphique 2a :
France - Afrique : Commerce total des marchandises
(en milliards USD)



Graphique 2b :
France - Afrique : Balance commerciale
(en milliards USD)

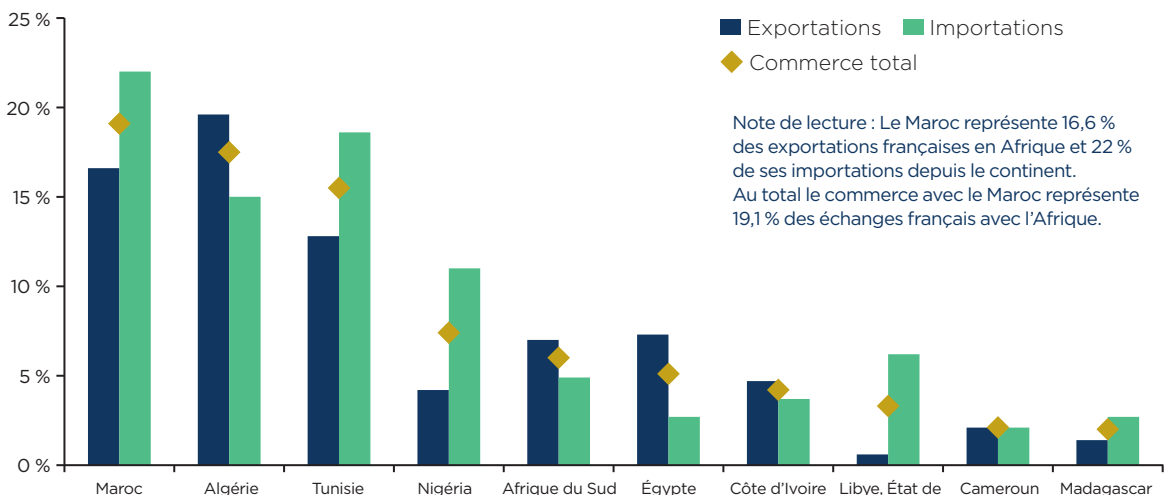


Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

Comme le suggère le **Graphique 3**, le comportement des flux commerciaux franco-africains est largement dicté par les échanges avec le Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). En 2017, ces trois pays représentaient environ 50 % du commerce total de la France avec l'Afrique. Malgré les crises politiques et économiques depuis 2011, les deux autres pays d'Afrique du Nord, à savoir l'Égypte et la Libye, figuraient encore en bonne place parmi les partenaires commerciaux de la France en 2017. En Afrique subsaharienne, le Nigéria et l'Afrique du Sud, deux des trois plus grandes économies du continent (au côté de l'Égypte), figurent respectivement au quatrième et cinquième rangs des partenaires commerciaux

de la France. La place du Nigéria, au même titre que la Libye, tient essentiellement à son rôle de fournisseur de pétrole brut. Parmi les dix principaux partenaires commerciaux apparaissent également la Côte d'Ivoire et le Cameroun, les deux plus grandes économies de l'Afrique de l'Ouest francophone. La position de Madagascar parmi les principaux partenaires commerciaux de la France en 2017, plus surprenante, est essentiellement attribuable à l'évolution des prix de la vanille. En effet, les prix de l'épice ont explosé après que la Grande Île, principal producteur mondial, a subi une importante sécheresse en 2016 et, surtout, le passage du cyclone Enawo l'année suivante.

Graphique 3 :
Exportations et importations françaises avec ses principaux partenaires commerciaux en Afrique
(en % du total avec l'Afrique)



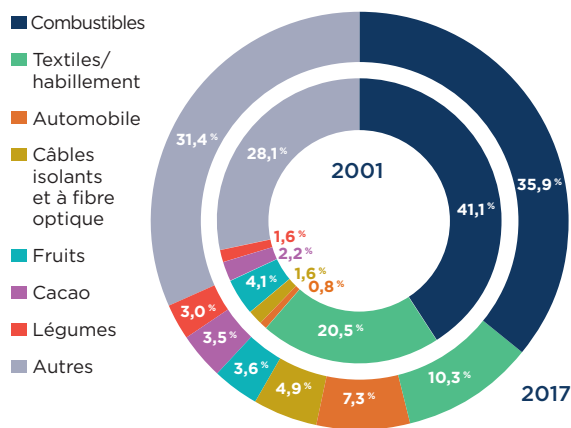
Sources : International Trade Centre (ITC), Coface



Si les évolutions de la balance commerciale sont si sensibles aux évolutions des prix des hydrocarbures, c'est qu'ils représentent plus d'un tiers des importations françaises depuis le continent africain (**Graphique 4**). Au plus fort des prix du pétrole, en 2008 et en 2012, la valeur de ces échanges représentait même plus de 60 %. Le déploiement des constructeurs automobiles français (PSA, Renault) au Maroc explique la montée en puissance des flux d'importations de véhicules et de pièces détachées depuis l'Afrique ; alors qu'elles représentaient moins de 1 % dans les échanges il y a encore dix ans, ces importations excèdent 7 % des échanges. Il est à noter que les importations en provenance d'Afrique du Sud, où les plus grands constructeurs internationaux (Ford, Volkswagen, Toyota, Nissan, Renault...) sont implantés contribuent également à cette tendance. La dynamique des importations d'articles textiles et d'habillement, essentiellement en provenance d'Afrique du Nord, de l'île Maurice et de Madagascar, suit une trajectoire opposée à celles du secteur automobile. En effet, si la valeur de ces échanges reste relativement stable, leur importance dans les flux africains en direction de la France est en déclin. Outre les produits agricoles, les câbles isolants et à fibre optique, essentiellement originaires de Tunisie et du Maroc, occupent également une place importante dans les importations françaises.

En parallèle, la structure sectorielle des exportations françaises vers le continent africain est relativement similaire à celles vers le reste du monde. En effet, les cinq principaux postes à l'exportation sont les mêmes : machines, appareils électriques et électroniques, pharmacie, aéronautique et automobile (**Graphiques 5a et 5b**). Ces deux derniers secteurs ont toutefois un poids

Graphique 4 :
Importations françaises en provenance d'Afrique,
par secteur, 2001 vs. 2017



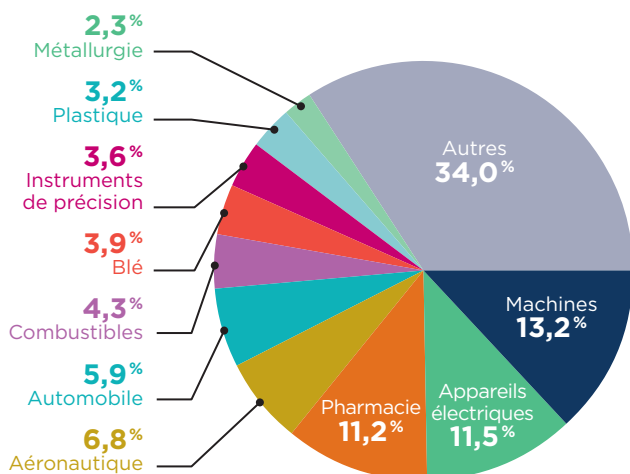
Note de lecture : l'anneau intérieur détaille la ventilation sectorielle pour l'année 2001 et l'anneau extérieur, celle de l'année 2017

Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

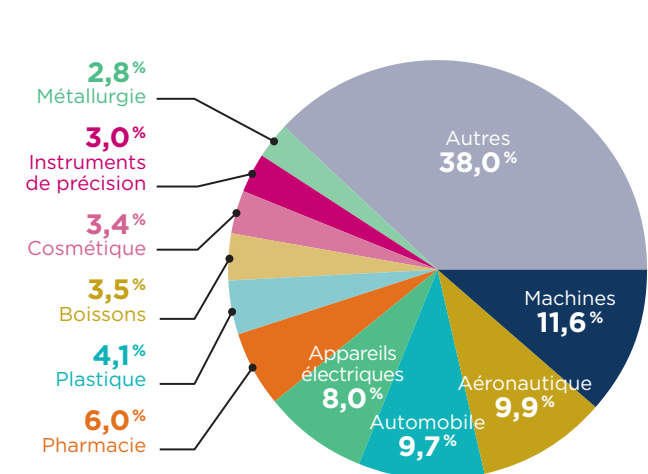
légèrement moindre dans les flux français vers l'Afrique. Tant vers ce continent que vers le reste du monde, ces cinq secteurs représentent près de la moitié des exportations.

Viennent ensuite les exportations de combustibles – principalement de produits pétroliers raffinés comme le fioul lourd ou l'essence – et de céréales (environ 90 % de blé), dont la part dans les flux vers le continent africain est nettement plus importante que vers le reste du monde.

Graphique 5a :
Exportations françaises vers l'Afrique, par secteur



Graphique 5b :
Exportations françaises vers le monde, par secteur



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

2 DES PERTES DE PARTS DE MARCHÉ IMPORTANTES DE LA FRANCE DANS LA PLUPART DES SECTEURS PHARES...

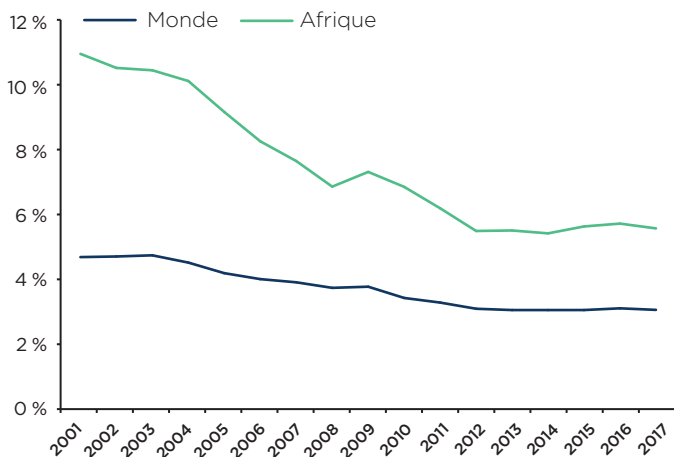
Malgré la progression de ses exportations en valeur vers l'Afrique, les parts de marché de la France ont été divisées par deux depuis 2000, passant de 11 % à 5,5 % en 2017 (**Graphique 6**). Si ces performances en demi-teinte coïncident avec le recul des parts de marché à l'exportation de la France dans l'ensemble du commerce mondial (de 4,7 % en 2001 à 3 % aujourd'hui), l'ampleur du recul sur le marché africain est nettement plus importante.

Dans le même temps, la progression de la Chine a été fulgurante : son poids dans les exportations vers le continent est passé de 3 % en 2001 à près de 18 % aujourd'hui, dépassant la France, jusqu'alors principal exportateur, dès 2007. Si les autres principales économies européennes,

comme l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni ont également vu leurs parts de marché diminuer depuis 2000, leur recul est nettement moins marqué (**Graphique 7**). L'Allemagne est même devenue le premier fournisseur européen de l'Afrique en 2017.

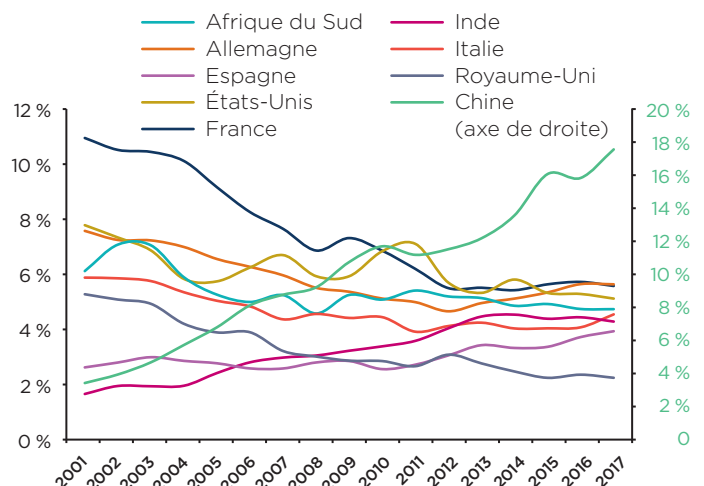
D'autres pays émergents comme l'Inde ou la Turquie, mais également des économies européennes comme l'Espagne, ont enregistré une hausse non négligeable (entre 1 et 3 points de pourcentage) de leur part de marché dans les exportations vers l'Afrique, grâce à d'importants gains, concentrés sur certains secteurs tels que les machines et l'automobile.

Graphique 6 :
Parts de marché de la France



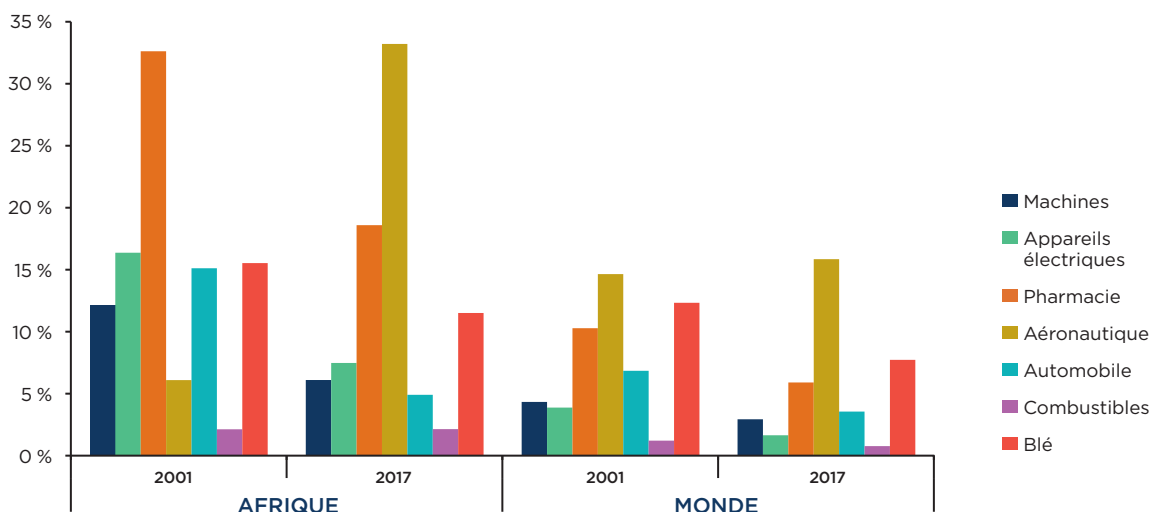
Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

Graphique 7 :
Parts de marché des exportations vers l'Afrique



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

Graphique 8 :
Parts de marché de la France, par secteur



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface



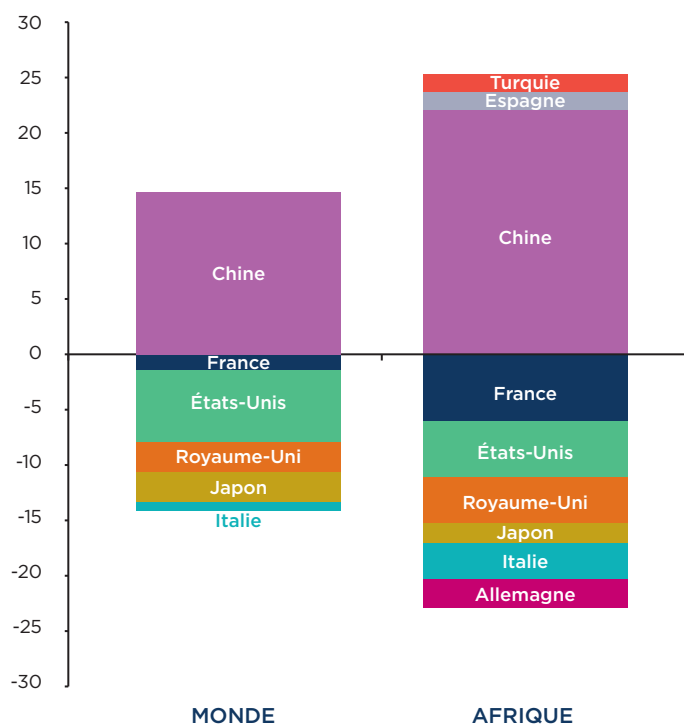
Le recul des parts de marché françaises en Afrique est imputable à l'ensemble des principaux secteurs de la France à l'exportation susmentionnés (**Graphique 8**), à l'exception notable de l'aéronautique¹. En effet, malgré des flux volatils, en fonction du montant des différentes commandes, celui-ci a, dans l'ensemble, enregistré de bonnes performances à l'exportation au cours des deux dernières décennies. Si, contrairement aux exportations pharmaceutiques, automobiles, de machines et d'appareils électriques et électroniques, qui ont été affectées dès le début des années 2000, les ventes de blé vers le continent ont été dynamiques jusqu'en 2013, elles ont particulièrement souffert depuis. Aussi, bien que le déclin ait été plus tardif, la part de marché de la France dans ce secteur en 2017 a finalement été inférieure à celle enregistrée en 2001.

Ces tendances sectorielles sont également vérifiées au niveau des échanges de la France avec le reste du monde, où ses parts de marché dans ses secteurs-phares à l'exportation ont également progressivement diminué depuis le début des années 2000 (**Graphique 8**). Cependant, dans chacun de ces secteurs les pertes de parts de marché ont été nettement plus marquées en Afrique qu'au niveau mondial.

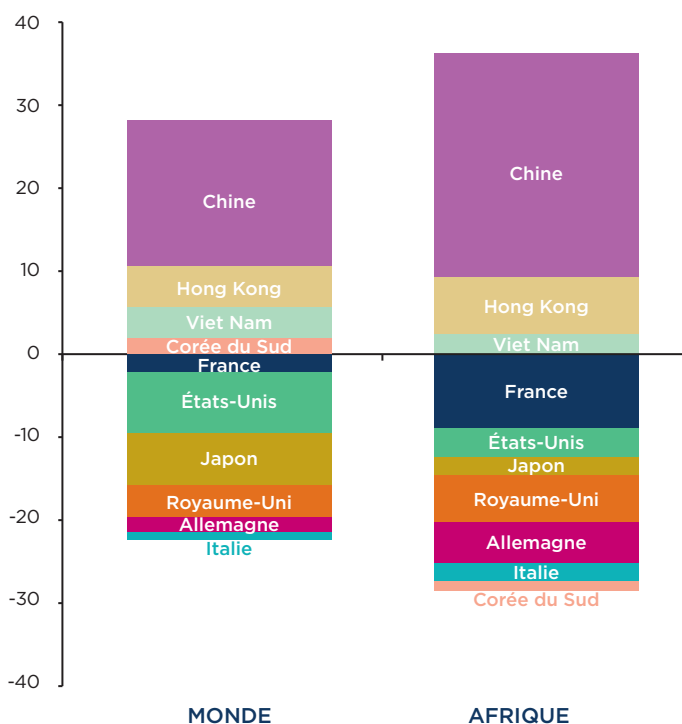
En premier lieu, le secteur des biens d'équipement, pour lequel nous faisons la distinction dans cette étude entre les machines et les appareils électriques et électroniques², illustre la fulgurante progression de la Chine dans le commerce mondial et en Afrique.

En ce qui concerne les machines, tous les pays développés - à l'exception de l'Allemagne, dont la part de marché est restée stable à 12 % - ont vu leur poids reculer fortement au niveau mondial, au profit de la Chine, qui a gagné environ 15 points pour devenir le principal exportateur de machines dans le monde (**Graphique 9**). La France a été moins touchée par l'expansion chinoise au niveau mondial que d'autres pays (comme les États-Unis). Toutefois, elle a quand même vu ses parts de marché dans les exportations vers l'Afrique divisées par deux, passant de 12 % à 6 %. D'autres puissances européennes comme l'Italie et l'Allemagne ont davantage souffert sur le continent, en raison notamment de la concurrence de la Turquie et de l'Espagne, plus performantes sur ce marché qu'au niveau mondial, et surtout de la Chine, dont la part de marché a été multipliée par huit pour atteindre un quart des exportations totales de machines.

Graphique 9 :
Évolution des parts de marché dans le secteur des machines (2001-2017)
(en points de pourcentage)



Graphique 10 :
Évolution des parts de marché dans le secteur des appareils électriques (2001-2017)
(en points de pourcentage)



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

1 Et des combustibles, où la part de marché française est toutefois restée marginale, entre 1 % et 2 % ; raison pour laquelle nous avons fait le choix de privilégier l'analyse des autres principaux secteurs dans cette étude.

2 Cette distinction correspond aux chapitres 84 et 85 du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

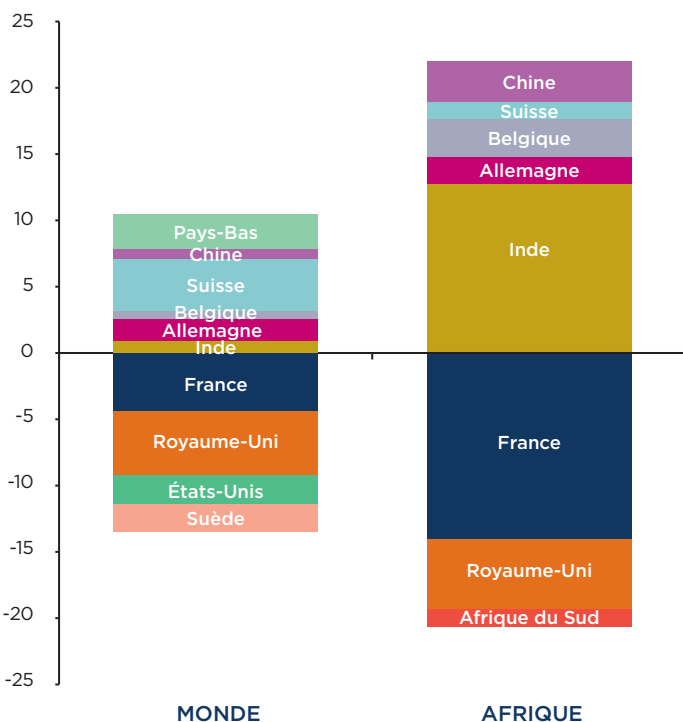


Le panorama est similaire concernant les appareils électriques et électroniques, segment sur lequel la France était leader en Afrique jusqu'en 2006, malgré un poids limité au niveau mondial (moins de 4 % de parts de marché). Sur ce segment aussi, le développement de la Chine a été fulgurant, et encore plus en Afrique : de 6 % à 23 % de parts de marché au niveau mondial, et de 7 % à plus du tiers des flux entrants sur le continent (**Graphique 10**). La progression chinoise est encore plus marquée si l'on inclut Hong Kong (dont les exportations sont largement composées de produits importés de Chine), devenu le deuxième exportateur mondial d'appareils électriques et électroniques avec environ 10 % de parts de marché, tant en Afrique que vers le reste du monde³.

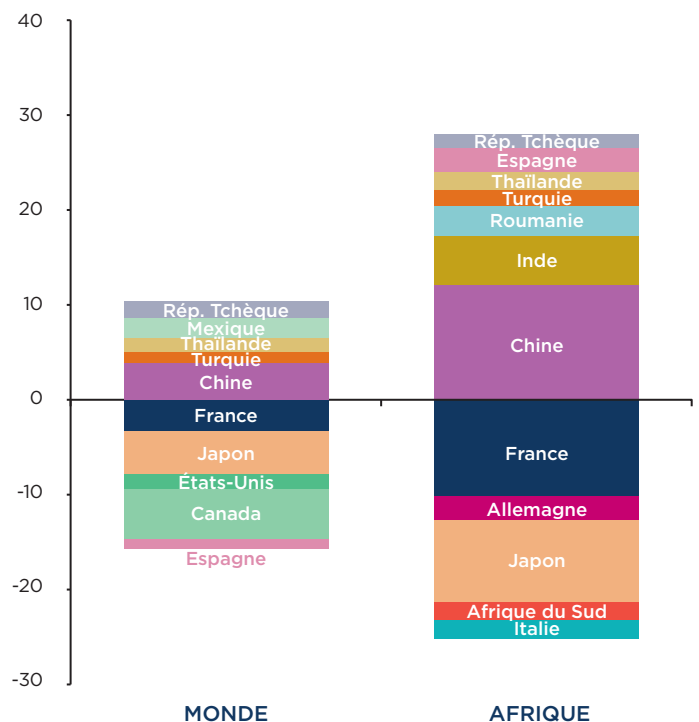
Le secteur pharmaceutique, sur lequel la France avait une position particulièrement dominante au début des années 2000 en Afrique, avec près d'un tiers du marché, a enregistré un recul de ses parts de marché, quasiment divisées par deux sur la période. Si au niveau mondial les pertes de parts de marché françaises ont été principalement au profit d'autres économies européennes, comme la Suisse, l'Allemagne ou la Belgique, un nouvel

acteur a connu une irrésistible progression sur le continent africain : l'Inde (**Graphique 11**). Tandis que le pays reste un acteur relativement marginal au niveau mondial avec moins de 2 % du marché (malgré une légère progression sur la période), son poids dans les exportations pharmaceutiques vers l'Afrique est passé de 5 % à 18 % entre 2001 et 2017. Cette particularité s'explique essentiellement par la spécialisation de l'Inde sur le segment des médicaments génériques à bas coût - sur lequel elle est leader mondial avec 20 % de parts de marché. Des géants comme Sun Pharmaceuticals, Cipla ou Dr Reddy's lui confèrent, en effet, un positionnement privilégié dans les pays en développement. En outre, le renforcement des partenariats dans le secteur avec plusieurs pays africains a également contribué à la progression de l'Inde sur le continent. De la même façon, la Chine, qui a fortement développé son industrie pharmaceutique générique sur la période, est devenue le sixième acteur sur le marché africain, avec 4,4 % de parts de marché, soit trois fois plus qu'au niveau mondial.

Graphique 11 :
Évolution des parts de marché dans l'industrie pharmaceutique (2001-2017)
(en points de pourcentage)



Graphique 12 :
Évolution des parts de marché dans le secteur automobile (2001-2017)
(en points de pourcentage)



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

³ L'autre principal acteur ayant émergé dans le secteur, le Vietnam, a quintuplé sa part de marché entre 2011, où elle était inférieure à 1 %, et 2017.



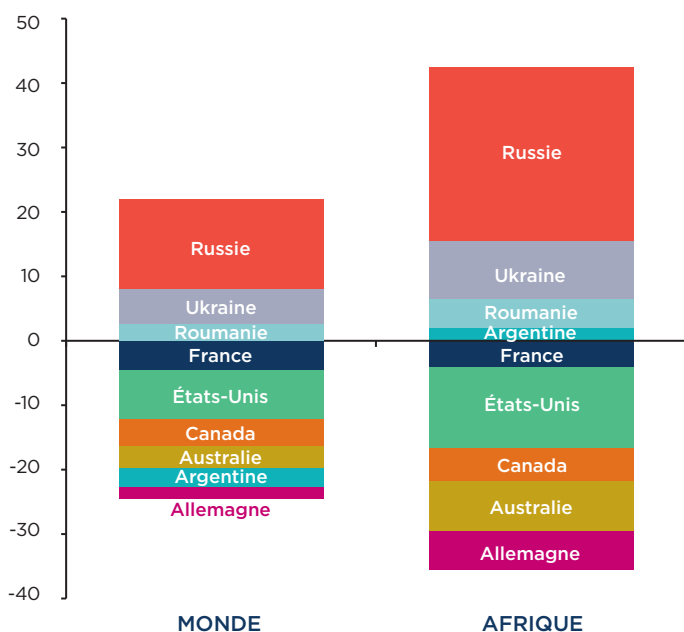
À l'image de ses homologues japonais et canadiens, le secteur automobile français a enregistré d'importantes pertes de parts de marché au niveau mondial, passant du 5^e au 7^e rang des principaux exportateurs, désormais derrière le Mexique et la Chine. D'autres pays émergents comme la Turquie, la République tchèque ou la Thaïlande ont également gagné des parts de marché sur la période (**Graphique 12**). La réorganisation progressive des chaînes de production dans le secteur a entraîné une diminution du poids de toutes les économies développées, à l'exception notable de l'Allemagne (18 %), restée leader mondial durant la période.

La dynamique du secteur est relativement similaire sur le continent africain, avec toutefois davantage de difficultés pour la France, passée du 3^e au 7^e rang, ses parts de marché étant trois fois moins importantes en 2017 (5 %) qu'en 2001. À l'instar du panorama mondial, ces parts de marché ont été gagnées par les pays susmentionnés, à l'exception du Mexique qui exporte essentiellement en Amérique du Nord. La progression de la Chine a été particulièrement marquée sur le continent

africain, notamment sur le segment des motocycles et des pièces automobiles. De plus, l'Inde, dont le poids dans les exportations mondiales est toujours marginal, est devenue le quatrième fournisseur du continent, essentiellement en véhicules automobiles. Enfin, d'autres pays européens, comme la Roumanie et l'Espagne, ont également accru leur poids dans les exportations automobiles vers l'Afrique, tant pour les véhicules automobiles que les pièces détachées.

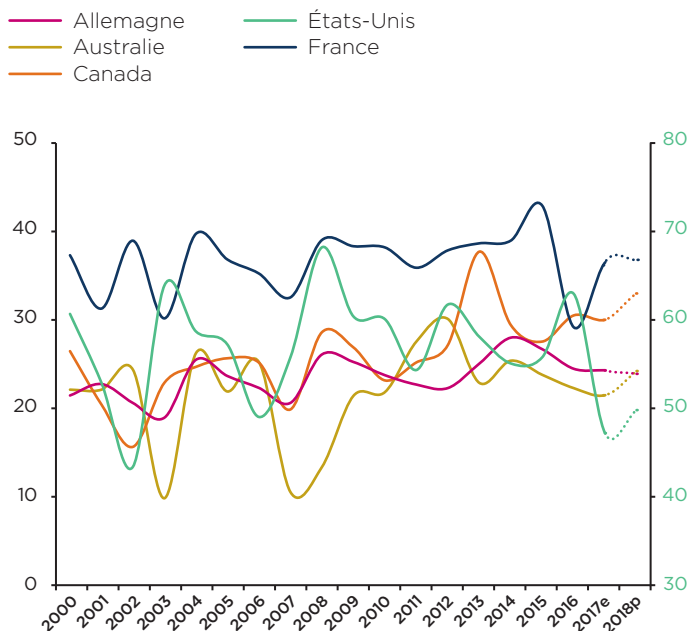
De la même manière que les autres principaux exportateurs de blé (États-Unis, Canada, Australie), la France a vu ses parts de marché reculer au cours des dernières années au niveau mondial au profit des pays d'Europe de l'Est comme la Roumanie, l'Ukraine et surtout la Russie, qui a gagné plus de 10 points de parts de marché sur la période étudiée (**Graphique 13**). Sur le marché africain, la tendance est encore plus marquée : ces trois pays ont fourni plus de 40 % du blé total acheté par les pays africains, contre 3 % en 2001 – année où les flux de blé depuis ces pays ont été particulièrement faibles – et 10 % en moyenne entre 2002 et 2004.

Graphique 13 :
Évolution des parts de marché dans le secteur du blé (2001-2017)
(en points de pourcentage)



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

Graphique 14a :
Production de blé des pays enregistrant des pertes
de parts de marché en Afrique
(en millions de tonnes)



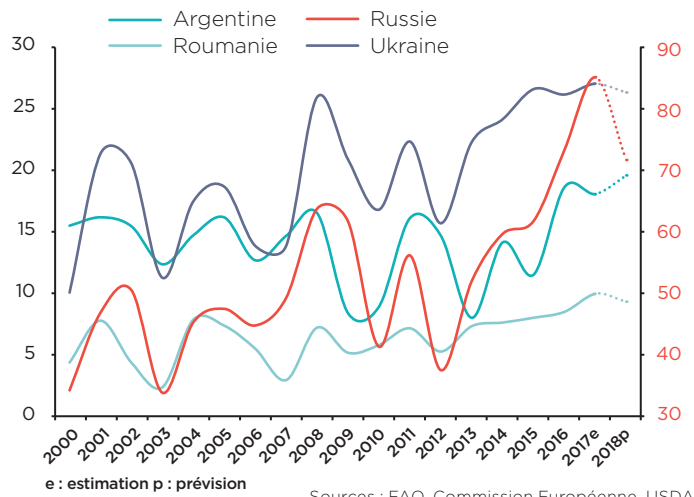
Sources : FAO, Commission Européenne, USDA

Cette très forte progression, particulièrement marquée depuis 2013, où ces pays avaient encore une part de marché combinée de 15 % en Afrique, s'explique par deux principaux facteurs : i) la très nette hausse de leur production au cours des quatre dernières années (**Graphiques 14a et 14b**), notamment en Russie où les récoltes ont constamment été supérieures à celles des

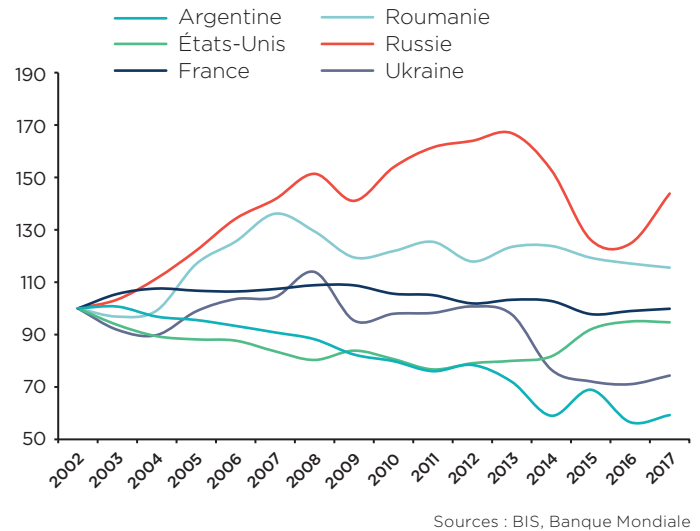
États-Unis depuis 2014, et ii) la forte dépréciation de leur monnaie depuis 2013 (**Graphique 15**), matérialisée par une dépréciation de leur taux de change effectif réel⁴. Par exemple, la combinaison de la dépréciation du peso et de bonnes récoltes 2016-2017 en Argentine a permis au pays de regagner des parts de marché en Afrique en 2017, après quatre années de flux quasiment nuls.

⁴ Le taux de change effectif réel (TCER), calculé à partir du taux de change d'une monnaie et de l'inflation d'une économie vis-à-vis de celles de tous ses partenaires, vise à évaluer la compétitivité d'un pays en termes de prix ou de coûts par rapport à ses principaux concurrents sur les marchés internationaux.

Graphique 14b :
Production de blé des pays enregistrant des gains de parts
de marché en Afrique
(en millions de tonnes)



Graphique 15 :
Taux de change effectif réel (100 = 2002)

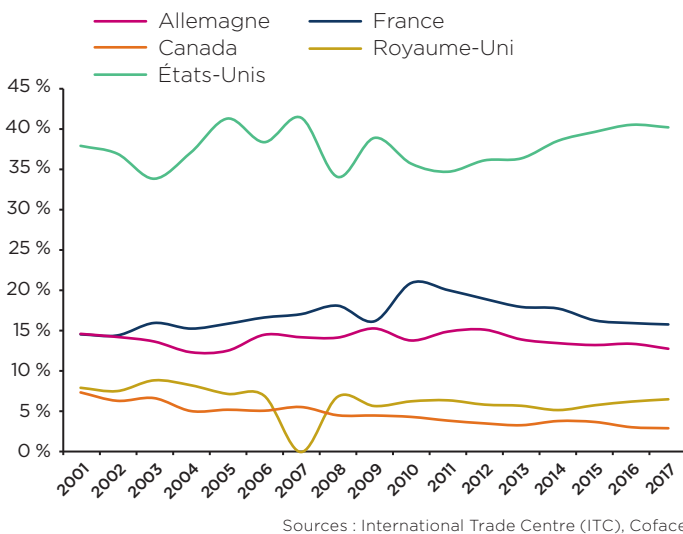


La forte baisse de la part de marché de la France dans les exportations de blé vers l'Afrique est partiellement imputable à la très mauvaise récolte, conjuguée à l'exceptionnelle production russe en 2016-2017. Malgré une nette amélioration de la récolte française 2017-2018, la concurrence des pays d'Europe centrale et de l'Est restera forte avec des niveaux de production similaires à ceux de 2017, à l'exception de la Russie où la récolte devrait toutefois retomber au niveau de 2015.

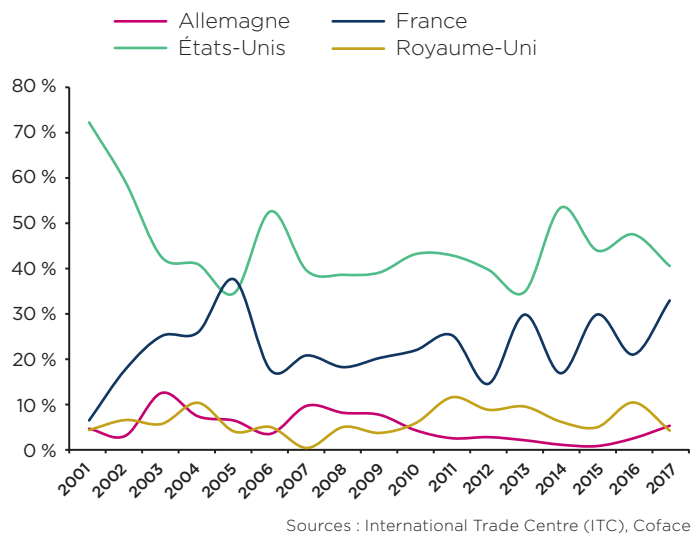
Dans ce panorama globalement négatif pour les secteurs phares français, l'aéronautique fait figure d'exception : au niveau mondial, ses parts

de marché sont restées supérieures à 15 % tout au long de la période, malgré une tendance baissière depuis le pic de 2011, au profit des États-Unis (**Graphique 16a**). Ces derniers dominent très largement le secteur avec la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni : leur part de marché combinée est restée stable autour de 75 % sur la période. Le paysage est sensiblement similaire sur le continent africain où ces quatre acteurs concentrent environ 80 % des exportations aéronautiques. À la différence près que la part de marché de la France y est nettement plus importante qu'au niveau mondial : 25 % en moyenne au cours des quinze dernières années (**Graphique 16b**).

Graphique 16a :
Parts de marché mondiales dans l'aéronautique



Graphique 16b :
Parts de marché dans l'aéronautique en Afrique

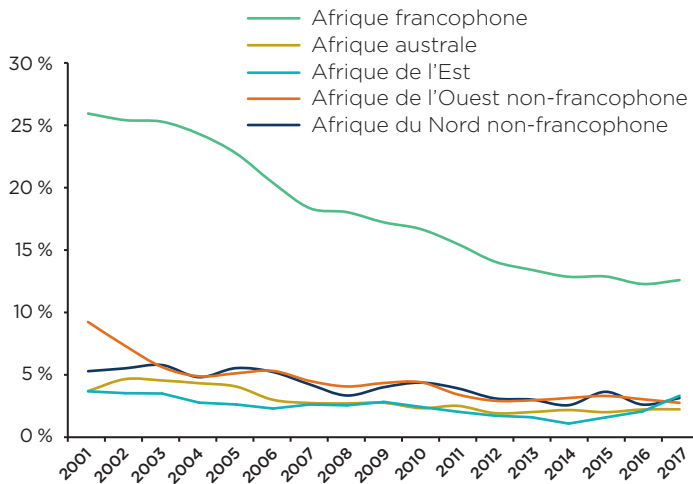


À la lumière de l'analyse de nos exportations vers le continent africain dans son ensemble, il apparaît que la France a subi des pertes de parts de marché dans l'ensemble des secteurs phares où elle avait un poids important, à l'exception de l'aéronautique

où elle a réussi à conserver sa position dominante. Toutefois, la dynamique des parts de marché n'est pas homogène sur l'ensemble du continent et varie selon les régions et les catégories de pays.

3 ... PARTICULIÈREMENT MARQUÉES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Graphique 17 :
Parts de marché françaises en Afrique selon les zones



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

Une concurrence accrue, particulièrement dans les pays d'Afrique francophone

Au début des années 2000, les exportations françaises représentaient plus d'un quart des flux entrants dans les pays d'Afrique francophones avec même près de la moitié des parts de marché au Gabon ou en République centrafricaine. En 2017, les parts de marché de la France n'étaient plus que de 12 % (**Graphique 17**). Cette chute est généralisée : elles ont diminué dans tous les pays d'Afrique francophone sans exception entre 2001 et 2016⁵. Dans les pays d'Afrique non-francophone du nord et de l'ouest (comme l'Égypte, le Nigeria ou le Ghana), où son poids a toujours été nettement moins important⁶, la France a également enregistré des pertes de parts de marché. À l'instar de la tendance observée pour les exportations françaises vers le continent africain dans son ensemble, le recul est principalement imputable aux secteurs phares à l'exportation.

Ainsi, la France a enregistré un fort recul de ses parts de marché dans les exportations de machines en Afrique francophone, perdant près de 20 points de pourcentage dans l'ensemble des pays de la région, comme en Algérie, au Maroc, en

Côte d'Ivoire ou au Cameroun, et même jusqu'à quasiment 25 points au Sénégal. Cette baisse a été principalement au profit de la Chine qui a enregistré des gains de parts de marché considérables (entre 15 et 20 points de pourcentage et même 24 points au Cameroun), dans tous les pays de la région, à l'image de la tendance sur l'ensemble du continent. Au Maghreb, notamment en Algérie et au Maroc, le recul français s'explique également par la progression de la Turquie et de l'Espagne. Cette dernière a fortement renforcé ses liens commerciaux avec le Maroc⁷, devenant le principal fournisseur de biens d'équipement du pays. En Afrique de l'Ouest, si le déclin de la France dans le secteur est surtout imputable à la Chine, la concurrence belge s'est également intensifiée dans certains pays comme la Guinée, la Mauritanie ou le Burkina Faso, ainsi qu'en République centrafricaine.

Le recul des parts de marché de la France est similaire pour les appareils électriques et électroniques, de l'ordre de 15 points dans les pays maghrébins et de 20 points en Afrique de l'Ouest. De la même manière que sur l'ensemble du continent, ce déclin est imputable à la fulgurante progression de la Chine dans le secteur, avec des gains de parts de marché de même ampleur que dans les machines dans l'essentiel des pays d'Afrique francophone. En Afrique de l'Ouest, la percée de la Chine est encore plus notable si l'on inclut Hong Kong, qui s'est imposé comme un acteur important avec des gains de parts de marché de l'ordre de 10 points. Dans ce constat, le Bénin, qui a fortement accru ses achats auprès de l'Argentine, du Canada et des États-Unis, et de la République centrafricaine (Allemagne, États-Unis et Italie) fait figure d'exception face à l'irrésistible vague chinoise.

Tandis que la France possédait des parts de marché considérables dans l'industrie pharmaceutique dans les pays d'Afrique francophone au début des années 2000 - allant d'environ 50 % en République démocratique du Congo (RDC), à Madagascar ou au Maghreb, à près de 80 % en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Togo -, celles-ci se sont fortement réduites depuis. Si dans l'ensemble de ces pays les pertes de parts de marché s'élevaient à environ 20 points, elles l'ont été au profit d'acteurs différents selon les régions. Ainsi, au Maghreb, les principaux concurrents européens dans le secteur comme la Suisse, l'Allemagne, la Belgique ou le Royaume-Uni ont bénéficié du déclin français.

⁵ Les données de parts de marché pour 2017 sont légèrement surestimées pour la France en raison de l'absence de données - encore non disponibles pour l'année 2017 pour certains partenaires des pays africains au moment de la rédaction de cette étude.

⁶ Au début des années 2000, les parts de marché françaises y étaient comprises entre 3 % et 8 %, hors ventes exceptionnelles comme, par exemple, la vente de bateaux de croisière au Libéria en 2001 et en 2002.

⁷ Tozy, S., London, M. & Trifaia, A., 2018. *Les nouvelles routes de la Méditerranée*. [En ligne]

Disponible à : <http://www.coface.fr/Actualites-Publications/Actualites/Les-nouvelles-routes-du-commerce-mediterraneen-passeront-par-le-Sud-et-l-Est-de-la-region> [Accès le 15 juin 2018].



À l'inverse, si la Belgique a également fortement progressé au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en RDC, au Togo, au Burkina Faso et en République centrafricaine, d'autres acteurs comme la Chine et, surtout, l'Inde ont particulièrement tiré leur épingle du jeu en Afrique francophone sur la période, comme sur le reste du continent. Ainsi, les parts de marché françaises dans le secteur ont nettement reculé au Ghana, au profit de l'Inde et de la Belgique.

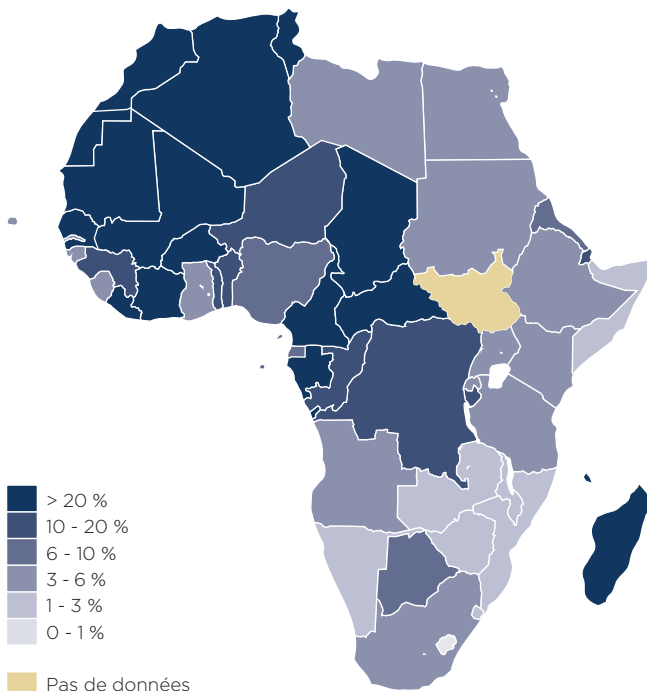
Le secteur automobile a également enregistré d'importantes pertes de parts de marché, notamment au Maghreb, au bénéfice de l'Allemagne, de la Corée du Sud et de l'Inde. À l'instar des biens d'équipement, l'Espagne a enregistré une hausse marquée de son poids dans les exportations automobiles vers le Maroc. Dans les autres pays francophones où la part de marché française dans ce secteur a fortement diminué - comme au Sénégal, au Cameroun, au Congo, au Mali, au Togo, en Guinée, au Bénin ou à Madagascar - cette évolution s'explique principalement par la concurrence venue de Chine, notamment sur le segment des pièces détachées. Bien que dans une moindre mesure, les États-Unis

(Sénégal, Cameroun, Bénin) et la Belgique (Sénégal, Guinée, Madagascar) ont également enregistré des gains de parts de marché dans certains pays d'Afrique francophone. Hors Afrique francophone, la tendance a été similaire au Nigéria, où la part de marché est passée de 15 % à 1 %, tant sur le segment des pièces détachées (Chine) que sur les véhicules (États-Unis, Inde).

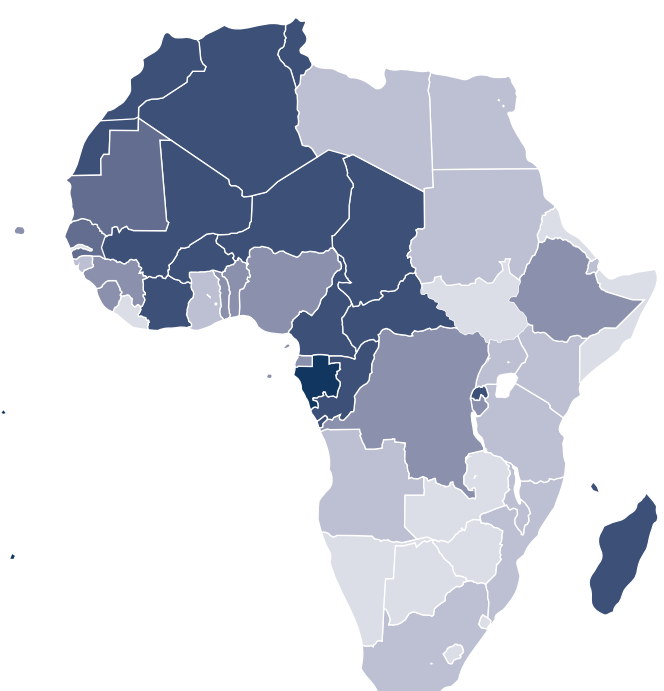
Enfin, les parts de marché dans les exportations de blé sont également sur une tendance décroissante en Algérie, au Maroc, au Sénégal, en RDC et en Mauritanie. Comme au niveau continental, la diminution de nos parts de marché s'est principalement faite au profit des pays d'Europe de l'Est comme l'Ukraine, la Roumanie, la Pologne et surtout la Russie. Le marché algérien fait figure d'exception dans la mesure où le déclin de la France est imputable au Canada, aux États-Unis et surtout aux producteurs argentins en 2017, qui ont également enregistré une percée au Sénégal. Par ailleurs, hors Afrique francophone, nos parts de marché ont également reculé sur l'important marché égyptien⁸, au profit de la concurrence russe et ukrainienne.



Carte 1a :
Parts de marché françaises en 2001



Carte 1b :
Parts de marché françaises en 2016



Sources : International Trade Centre (ITC), Coface

8 L'Égypte et l'Algérie étaient respectivement les 2^e et 3^e importateurs mondiaux de blé en 2017, derrière l'Indonésie.



Une présence encore anecdotique en Afrique australe et orientale

Les parts de marché étaient très faibles en Afrique de l'Est (Somalie, Érythrée, Éthiopie, Soudan, Kenya, Tanzanie, Ouganda) au début des années 2000 et ont stagné depuis (**Cartes 1a et 1b**). À l'exception de l'Éthiopie (part de marché de 5 % en 2016 et 10 % en 2017 grâce aux ventes d'Airbus A350 à Ethiopian Airlines), les exportations représentent moins de 3 % des flux entrants dans les pays d'Afrique orientale. Le principal fournisseur des pays de la région est la Chine (entre 20 % et 50 % de parts de marché), devant l'Inde, dont la part de marché varie entre 5 % et 15 % selon les pays.

Enfin, les échanges avec l'Afrique australe sont très largement dominés par l'Afrique du Sud, en raison de la différence de taille substantielle entre l'économie sud-africaine et celles de ses voisins. La part de marché de la France en Afrique du Sud a légèrement reculé sur la

période : comprise entre 4 % et 5 % jusqu'en 2005, elle est désormais inférieure à 3 %. Cette baisse s'explique essentiellement par le secteur automobile, et plus particulièrement le segment des véhicules automobiles au sein duquel le poids dans les importations sud-africaines est passé de 10 % en 2004 à 2 % aujourd'hui, au profit de l'Inde (+15 points sur la période). La montée en puissance de la production locale dans ce secteur, mentionnée plus haut, constitue un autre facteur explicatif du recul de la valeur exportée depuis 2005. Hors Afrique du Sud, les parts de marché sont restées marginales dans cette région, étant inférieures ou égales à 1 % dans tous les autres pays d'Afrique australe. L'Afrique du Sud est le principal fournisseur de ces pays – avec une part de marché dépassant notamment les 80 % dans les pays enclavés dans son territoire (Lesotho et Swaziland) –, devant la Chine et l'Inde, dont les exportations représentent près de 20 % des flux entrants au Malawi ou au Mozambique, pays de la région les moins dépendants de l'Afrique du Sud.

4 DES MARGES DE PROGRESSION SUR CERTAINS MARCHÉS

Au regard des pertes de part de marché sur l'ensemble des pays du continent dans les secteurs clefs de l'économie, nous nous sommes essayés à identifier les marchés où des gains de commerce pourraient permettre à la France de regagner du terrain sur le continent africain, à l'aide d'un modèle de gravité. Les modèles de gravité sont souvent utilisés en économie pour expliquer le commerce extérieur. À l'instar de la formule newtonienne qui décrit la force qu'exercent deux corps l'un sur l'autre comme le produit de leur masse divisé par le carré de la distance qui les sépare, les modèles de gravité appliqués à l'économie internationale expliquent les échanges commerciaux entre deux pays par le produit de leur taille économique (mesurée par le PIB) divisés par la distance entre ces deux pays. Dit autrement, un modèle de gravité indique que les échanges commerciaux entre deux pays sont d'autant plus denses qu'ils sont proches géographiquement et ont une taille économique importante.

$$X_{ij} = \frac{Y_i^a Y_j^b}{d_{ij}^c} \times G \quad (1)$$

Avec :

X_{ij} : Exportations du pays i vers le pays j

Y_i : Le PIB du pays i

Y_j : Le PIB du pays j

d_{ij} : La distance entre les deux pays

a, b, c : des nombres réels strictement positifs.

Ici, seules sont prises en compte les exportations françaises. Le PIB français n'est donc pas intégré dans l'équation : il est le même quel que soit le pays importateur.

D'autres variables sont cependant ajoutées :

- *langue* : une variable indicatrice⁹ prenant la valeur 1 si le pays importateur a le français pour langue officielle, 0 sinon.
- *legal* : une variable indicatrice prenant la valeur 1 si le pays importateur a un système juridique d'origine française¹⁰, 0 sinon. Cette variable est utilisée comme proxy pour le système juridique.
- *crise* : une variable indicatrice prenant la valeur 1 si l'année étudiée est postérieure à 2007, 0 sinon. Cette variable permet d'isoler une éventuelle différence de comportement des exportations post-crise des subprimes.

Après estimation du modèle, on obtient l'équation suivante :

$$X_{ijt} = \frac{Y_{jt}^{0,89} \times 3,90^{langue_{jt}} \times 1,63^{legal_{jt}}}{d_{ij}^{1,01} \times 1,51^{crise_t}} \times \alpha_{it} \quad (2)$$

9 De manière générale, une variable indicatrice (parfois appelé « dummy ») est une variable qui prend pour valeur 0 ou 1.

10 La Porta, Rafael, Florencio Lopez-de-Silanes, et Andrei Shleifer. 2008. "The Economic Consequences of Legal Origins." *Journal of Economic Literature*, 46 (2): 285-332. Les auteurs identifient cinq origines juridiques possibles : française, anglaise, allemande, scandinave et socialiste.



Les coefficients du PIB et de la distance sont donc des élasticités¹¹. Ainsi, si le PIB du pays importateur augmente de 1 %, les exportations françaises vers ce pays augmenteront de 0,89 %, *ceteris paribus*¹². De même, plus un pays est éloigné de la France moins il importera ses biens : si la distance augmente de 1 % les exportations diminuent de 1,01 % en moyenne. L'interprétation des variables indicatrices est légèrement différente : si la langue officielle du pays *j* est le français, il importera en moyenne 3,9 fois plus de biens français qu'un pays ayant une autre langue officielle. De même, avoir un système légal d'origine française augmente les exportations de la France vers ce pays de 63 %. La variable indicatrice *crise* indique de son côté que les exportations françaises vers l'Afrique depuis la crise de 2008 représentent en moyenne 66 % de leur niveau d'avant crise, toute chose égale par ailleurs.

Ce modèle économétrique va permettre de calculer les potentiels d'exportation de la France vers les pays d'Afrique et de les comparer aux échanges effectivement réalisés. Le but est de déterminer quels sont les pays d'Afrique vers lesquels les exportations sont inférieures à leur potentiel. En effet, il permet de déterminer un niveau d'échanges de référence auquel peuvent être comparés les échanges effectivement réalisés. Ainsi, ce sont certainement sur ces marchés que la France pourrait gagner des parts de marché.

Encadré :

La France commerce-t-elle différemment avec l'Afrique et le reste du monde ?

Nous avons voulu voir si, par rapport au total des exportations françaises, celles vers l'Afrique présentaient une quelconque particularité. Nous avons, pour cela, estimé le modèle ci-dessous en considérant l'ensemble des partenaires commerciaux de la France. On obtient alors l'équation suivante :

$$X_{ijt} = \frac{Y_{jt}^{0,99} \times 4,81^{langue_{jt}} \times 1,15^{legal_{jt}} \times 1,43^{UE_{jt}}}{d_{ij}^{0,64} \times 1,56^{crise_t}} \times \alpha_{it} \quad (3)$$

La variable « UE » a été ajoutée pour modéliser la différence de comportement des exportations françaises envers les autres membres de l'Union Européenne. L'UE étant le partenaire commercial le plus important de la France, ne pas inclure cette variable pourrait biaiser les autres coefficients. En moyenne, les exportations françaises vers les autres membres de l'UE sont 43 % plus élevées que vers le reste du monde, toute chose égale par ailleurs.

En comparant les coefficients des autres variables avec ceux de (2), on remarque des différences entre les deux modèles, confirmant l'hypothèse de la place particulière de l'Afrique dans les exportations françaises.

Tout d'abord, le coefficient de la variable langue est moins élevé pour l'Afrique : l'impact de la langue sur les importations du pays *y* est 20 % moins important, autrement dit, parler français entraînera une augmentation des importations 20 % moins

importante si le pays est situé en Afrique, *ceteris paribus*. Ensuite, l'impact de l'origine du système légal est 40 % plus important en Afrique que dans le reste du monde ; en revanche, l'effet de la crise des subprimes sur les exportations françaises ne varie pas beaucoup que le pays importateur se situe en Afrique ou non, il est toutefois légèrement inférieur en Afrique. Enfin, les importations sont moins sensibles au PIB en Afrique que dans le reste du monde : toute chose égale par ailleurs, une augmentation du PIB de 1 % entraînera une augmentation des importations de 10 points inférieure en Afrique (0,89 % contre 0,99 %). En outre, l'éloignement géographique pénalise plus fortement les exportations françaises vers l'Afrique que vers le reste du monde de 37 points de pourcentage : si la distance augmente de 1 % les exportations françaises diminueront de 1,01 % en Afrique alors que cette baisse ne sera que de 0,64 % si on prend en compte l'ensemble des partenaires commerciaux de la France.



11 Une élasticité est la variation en pourcentage d'une variable suite à la variation d'une autre variable de 1 %.

12 Locution latine pour indiquer : « toutes choses étant égales par ailleurs ».

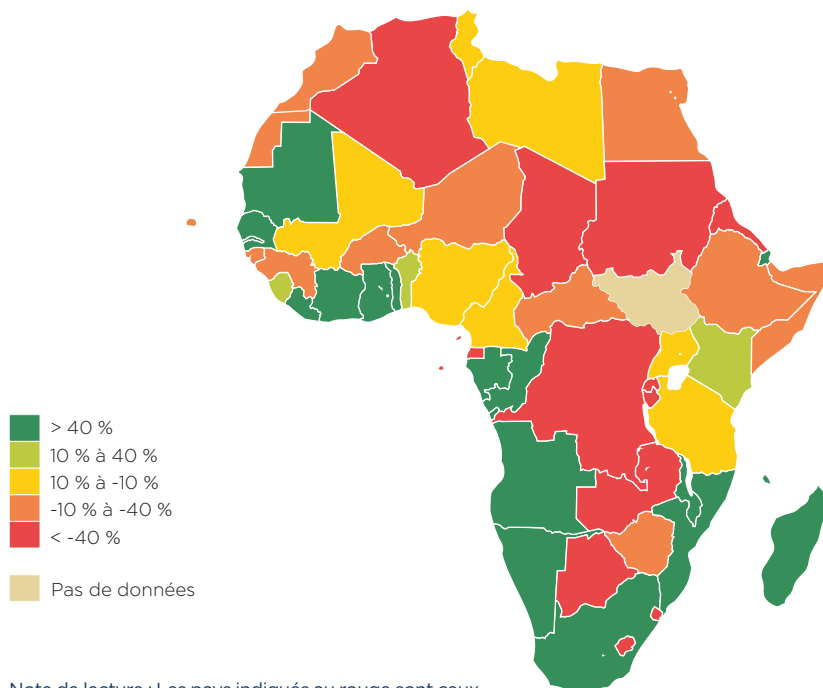


Les résultats de notre analyse (**Carte 2**) suggèrent qu'il existe un gain potentiel pour les exportations françaises en Afrique de l'ordre de 21 % en 2017. Un tel gain serait l'équivalent d'un point et demi de parts de marché supplémentaires pour la France, soit un retour au niveau d'avant-crise. Pour la moitié (27) des 53 pays analysés, les exportations réalisées sont, en effet, inférieures au niveau potentiel estimé par notre modèle. Pour ces pays, une carence dans les performances à l'export peut être soupçonnée. Sont notamment concernés certains pays où les volumes d'exportations sont encore relativement faibles, principalement en Afrique de l'Est (10 % en deçà du potentiel¹³) et, dans une moindre mesure,

en Afrique australe : l'Ouganda (2 % en deçà du potentiel), le Rwanda (-89 %¹⁴), l'Éthiopie (-31 %), le Botswana (-71 %) ou la Zambie (-53 %). Dans une partie des pays de ces deux régions, comme le Zimbabwe (-40 %), l'Érythrée (-89 %), le Soudan (-71 %) ou la Somalie (-25 %), la contre-performance à l'export des entreprises françaises par rapport au niveau estimé peut être attribuée au risque politique qui n'est pas pris en compte dans notre estimation économétrique, mais qui peut avoir un impact non-négligeable sur le comportement des entreprises. Cette explication peut également s'appliquer à l'Égypte, où la performance observée est tombée en-dessous du niveau potentiel en 2012.



Carte 2 :
Écart entre le commerce potentiel et le commerce réalisé



Note de lecture : Les pays indiqués au rouge sont ceux pour lesquels le commerce réalisé est inférieur de plus de 40 % au commerce potentiel estimé par Coface.

Sources : Douanes, CEPII, Coface

¹³ Écart entre les exportations réalisées et potentielles (estimées par le modèle), exprimé en pourcentage.

¹⁴ Le signe "moins" indique que les exportations françaises vers un pays donné sont x % inférieures au niveau potentiel.

Dans le cas du Rwanda, cela signifie donc que les exportations françaises sont 89 % en deçà du potentiel identifié par le modèle.



Outre dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, où l'existence d'une marge de progression n'est pas étonnante compte tenu de la faible présence française, des parts de marchés pourraient être regagnées au Maroc (-29 %) et en Algérie (-53 %). Certes, ces pays comptent déjà parmi les principaux partenaires commerciaux de la France, mais la taille de ces marchés et la proximité avec la France pourraient justifier une amélioration des exportations. Notre modèle suggère également qu'une partie des marchés d'Afrique francophone, en particulier dans la bande sahélienne (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), pourrait être ciblée par les entreprises françaises. Au global, les exportations françaises vers l'Afrique francophone sont 26 % inférieures au niveau théorique.

Cet exercice, s'il permet d'identifier les gains potentiels de parts de marchés, ne nous permet pas de mettre en avant les secteurs pouvant en bénéficier. Néanmoins, puisque la structure sectorielle des exportations de la France vers le monde est relativement similaire à celles en direction de l'Afrique, il est possible de déduire que ceux-ci en seraient les principaux bénéficiaires. En particulier, l'aéronautique et l'automobile, deux secteurs dont les poids sont relativement moins importants dans le commerce franco-africain, pourraient être les principaux gagnants. Certains plans de développement en cours (Burkina Faso, Niger ou Ethiopie) suscitant une demande pour les biens d'équipement pourraient également être bénéfiques aux machines et appareils électriques exportés vers ces pays. Un outil d'aide à la décision pour les marchés prospectifs développé par la Direction Générale du Trésor¹⁵, identifie

également ces catégories de produits comme axes d'amélioration en Algérie et au Maroc. La pharmacie et l'automobile en Algérie, et les produits chimiques au Maroc sont également des catégories de biens où les marges de progression sont intéressantes.

Le modèle de gravité utilisé n'indique pas que des mauvaises nouvelles. Dans de nombreux cas les exportations françaises excèdent le niveau prévu par le modèle, notamment dans certaines des plus grandes économies du continent : l'Afrique du Sud (301 %), le Nigéria (5 %), l'Angola (51 %). L'importance relativement moins importante du poids du PIB dans notre modèle est un facteur d'explication à ce résultat dans ces pays non-francophones et dont le système juridique est relativement différent. Le niveau observé est également aligné avec ou au-dessus du potentiel d'exportations estimé pour d'autres économies ne partageant ni la même langue, ni un système juridique dit « français » comme le Ghana (134 %), le Kenya (21 %), le Mozambique (97 %), le Malawi (130 %) ou encore la Namibie (162 %). Les pays non-francophones et disposant d'un système juridique aux origines autres que françaises ne sont pas les seuls représentés dans cette catégorie où figurent également la Mauritanie (410 %), le Togo (365 %), la République du Congo (165 %), la Côte d'Ivoire (52 %), le Gabon (86 %) et le Cameroun (3 %). Un niveau d'exportations observé supérieur à celui estimé par le modèle témoigne d'une relation privilégiée. En effet, un tel résultat signifie probablement que d'autres déterminants que ceux retenus ont un impact positif sur les exportations françaises vers ces pays d'Afrique.

¹⁵ DG Trésor, 2017. *Trésor-Éco n° 212 - Potentiels de commerce : quelle stratégie pour le commerce extérieur ?*. [En ligne] Disponible à : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/12/20/tresor-eco-n-212-potentiels-de-commerce-quelle-strategie-pour-le-commerce-exterieur> [Accès le 15 juin 2018].

RÉSERVE

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

COFACE SA

1, place Costes et Bellonte
92270 Bois-Colombes
France

www.coface.com

coface
FOR TRADE